

## 7.1. NOTICE DES ANNEXES SANITAIRES

### 7.1.1/Eau

Le service « eau potable » est assuré par le Syndicat des Eaux Ouvèze Payre. La principale ressource provient de la nappe alluviale de la Payre sur la commune du Pouzin. Les capacités de pompage sont suffisantes pour faire face aux besoins de la commune.

On comptait 537 abonnés en 2014. Le rendement du réseau syndical était de 76,16 %. Les fuites représentent donc près du quart du volume produit.

Pour assurer la distribution, la commune dispose d'un réservoir de 200 m<sup>3</sup> à la Malboissière. Le réseau communal représente un linéaire de 25 km.

Un renforcement du réseau d'eau a été effectué dans le secteur du Roux en 2019.

### 7.1.2/Assainissement

#### Assainissement collectif:

Le service de l'assainissement collectif est assuré par un réseau de collecte et un réseau de transfert de la CAPCA vers la STEP du Chambenier au Pouzin. Les capacités de cette station intercommunale sont de 12700 EH. En 2015, la station était à 50 % de sa charge hydraulique et à 35 % de sa charge polluante. Le service de l'assainissement collectif comptait 440 abonnés en 2020. 77 % de la population de Baix est raccordée au collectif.

#### Assainissement non collectif:

L'assainissement non collectif (géré par la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron) concerne 126 habitations et un camping de 200 emplacements. En 2015, 84 installations avaient été contrôlées, avec un taux de conformité de 33 %.

#### Assainissement des eaux pluviales:

Du point de vue de l'assainissement pluvial, le bourg est équipé d'un réseau sur environ 1,5 km dont les exutoires se trouvent le long des berges du Rhône.

Un schéma directeur de l'assainissement des eaux usées et pluviales a été réalisé en 2021. Il est joint aux annexes sanitaires du PLU.

### 7.1.3/Collecte et le traitement des déchets

La collecte et le traitement des déchets sont assurés par la communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron qui a la compétence déchets ménagers. La collecte est assurée deux fois par semaine et trois de juillet à début septembre. Une déchetterie est accessible à Cruas.

La commune dispose également d'une collecte sélective multimatériaux (en PAV).